

Polyarthrite rhumatoïde

Education thérapeutique du patient atteint de polyarthrite rhumatoïde évolutive grave ou de spondylarthrite ankylosante sous biothérapie sous cutanée

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La polyarthrite rhumatoïde évolutive grave est une maladie chronique invalidante entraînant une destruction des articulations.

Elle doit être rapidement diagnostiquée pour débiter, en plus du traitement symptomatique (traitement de la douleur par les antalgiques et/ou anti-inflammatoires non stéroïdiens), un traitement de fond et un accompagnement le plus précocement possible. Cette double nécessité a pour but de prévenir, ralentir, contrôler la progression de la maladie et de ses complications, de contrôler la douleur et de prévenir la perte de fonction dans les activités de tous les jours et donc d'améliorer la qualité de vie.

Objectifs

- > Aider les personnes atteintes de maladie chronique et leur entourage à comprendre la maladie et le traitement
- > Coopérer avec les soignants
- > Maintenir et améliorer la qualité de vie.

DESCRIPTIF

Quelles sont les conditions de participation ?

La polyarthrite rhumatoïde touche 1,5 % de la population en France et souvent les patients âgés de 30 à 50 ans.

L'éducation thérapeutique est proposée lors d'une consultation avec le médecin rhumatologue hospitalier avant un traitement par biothérapie ou au décours d'une hospitalisation.

Comment se déroule le programme ?

1ère étape

Le patient est vu par le rhumatologue hospitalier en consultation. Ce dernier l'informe sur la pathologie chronique, les signes cliniques, les examens complémentaires et l'évolution de la maladie avec le traitement.

Il propose au patient un programme d'éducation thérapeutique adapté et personnalisé ,puis lui remet le document d'information et recueille du consentement écrit afin qu'il le remette à l'infirmier(e) le jour de son admission .

Le médecin traitant et/ou le rhumatologue de ville sont informés par courrier

2ème étape

Lors de l'accueil du patient, l'infirmier(e) recueille le consentement écrit du patient et lui remet le questionnaire d'évaluation des connaissances C'est à partir de ce document que l'infirmier(e) élaborera le diagnostic éducatif et définira avec le patient les objectifs à atteindre au regard de ses besoins et ses attentes sur la fiche de synthèse du diagnostic éducatif.

Dès lors, l'éducation thérapeutique est mise en œuvre sous forme de séances individuelles Chaque intervenant professionnel tracera les actions éducatives au regard des objectifs posés en collaboration avec le patient sur la fiche de synthèse du diagnostic éducatif

3ème étape

Evaluation des connaissances et prescription du suivi

L'entretien de diagnostic éducatif

Le diagnostic éducatif est une étape primordiale. Il permet de :

- connaître le patient (situation personnelle, sociale et familiale)
- identifier ses besoins, ses représentations, ses attentes
- évaluer ses potentialités, ses demandes, son projet
- appréhender ses ressources individuelles et environnementales.

En pratique, il faut partir de ce que dit le patient et non pas de ce que l'on désire, nous soignants.

Les séances (ateliers, modules), d'éducation thérapeutique

Les ateliers individuels traitent de

- > l'auto-injection des biothérapies
- > la surveillance du traitement et des complications
- > la prévention des risques infectieux
- > les règles d'hygiène diététique
- > l'activité physique
- > les aménagements de l'environnement

L'entretien de synthèse ou de fin de programme

A la fin du séjour, une évaluation sur les connaissances et les compétences acquises par le patient est réalisée par l'infirmier(e). Ce document est en lien avec la fiche de synthèse du diagnostic éducatif.

Au regard de l'évaluation, une séance éducative individuelle sera planifiée . Le suivi sera tracé sur la même fiche

Le suivi médical en fin de programme d'éducation permettra d'ajuster le traitement et d'assurer un accompagnement éducatif de Suivi ou de Renforcement en fonction des besoins du patient.

Quelle est l'organisation des séances sur chaque site ?

Quelle est l'organisation des sessions sur chaque site :

Le Cadre de Santé du service planifie les séances éducatives, sur une journée, la file active est de 40 à 50 patients.

LIEUX D'INTERVENTION

Service de Rhumatologie
Centre Hospitalier Perpignan (CHP)
20 avenue du Languedoc BP 49954
66046 Perpignan Cedex

Tel : 04.68.61.89.25
Secretariat.rhumatologie@ch-perpignan.fr

Comment connaître le calendrier des prochaines séances ?

Service de Rhumatologie
Tel : 04.68.61.89.25
Secretariat.rhumatologie@ch-perpignan.fr

Comment prendre rendez-vous ?

Service de Rhumatologie
Tel : 04.68.61.89.25
Secretariat.rhumatologie@ch-perpignan.fr

CENTRE HOSPITALIER —
PERPIGNAN
Centre Hospitalier de Perpignan
20 Avenue du Languedoc
BP 49954
66046 PERPIGNAN cedex 9
Tél. : **04 68 61 66 33**